



Besançon, le 4 mai 2026

**Rassemblement des Sections Sportives Scolaires 6^{ème} -5^{ème} UNSS - Ligue
du Mercredi 3 juin 2026
aux Pougues à ARBOUANS de 10h00 à 16h30**

Madame, Monsieur,

Conformément au programme établi par la commission mixte UNSS et les instances foot, le rassemblement des sections sportives 6^{ème}-5^{ème} et collèges filles aura lieu le **mercredi 3 juin 2026**.

Les collèges ci-après sont convoqués au :

**↳ Complexe sportif des Pougues à ARBOUANS (synthétique et herbes)
Rendez-vous à 10h00, début à 10h30 et fin à 16h30**

Responsables du site : Gaëtan HENRIOT (06 37 82 30 59) et Stéphane BEGEL (06 47 65 06 26)

Hautes Vignes – Seloncourt 1 et 2
L. De Vinci – Belfort 1
Chateaudun – Belfort 1
Jean Jaurès – St Vit 1
Proudhon – Besançon 1 et 2
Notre Dame – Besançon 1 et 2
Victor Hugo – Besançon 1
Ste Jeanne d'Arc – Morteau 1
Ste Marie St Michel – Ornans 1 et 2
St Joseph – Maïche 1 et 2
Aubrac – Doubs Pontarlier 1 et 2
E. Faure - Valdahon 1 et 2
Entre 2 Velles – Saône 1 et 2
Cartannaz – Pirey 1 et 2
Jeanneney – Rioz 1 et 2
Fourier – Gray 1 et 2
Schoelcher – Champagny 1
Marteroy – Vesoul 1, 2 et 3
Masson – Saint Loup sur Semouse 1 et 2
Les Thermes – Luxeuil 1 et 2
Curie – Héricourt 1 et 2
Jacquard – Lure 1 et 2
O. de Gouges – Pont de Roide 1 et 2

Soit 41 équipes 6^{ème} 5^{ème} Garçons

V. Hugo (filles) – Besançon 1 et 2
Ste Marie St Michel & Vernier (filles) – Ornans 1
Aubrac (filles) – Doubs Pontarlier 1
Ste Jeanne d'Arc (filles) - Morteau 1
Marteroy (filles) – Vesoul 1 et 2
Jeanneney (filles) – Rioz 1
L. De Vinci et Chateaudun – Belfort 1
O. de Gouges (filles) – Pont de Roide 1
V. Schoelcher (filles) – Champagny 1
Proudhon (filles) – Besançon 1

Soit 12 équipes 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème} Filles

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

- 10h15 Réunion encadrement - organisation : poules ou échiquier
- 10h30 Oppositions (formule à définir)
- 16h30 Fin du rassemblement

REGLEMENT

Le règlement FFF du football à 8 sera appliqué.
Le temps de jeu total sera compris entre 60 et 75 minutes.

Pour les garçons, ces rencontres concernent les joueurs (es) nés en 2013 et 2014.
Possibilité d'incorporer 3 joueurs (es) nés en 2015.

Pour les filles, ces rencontres concernent les joueuses nées en 2011, 2012, 2013 et 2014.
Possibilité d'incorporer 3 joueuses nées en 2015.

L'inscription des élèves participant devra se faire sur OPUS.

ARBITRAGE

L'arbitrage de cette journée sera effectué par les joueurs des sections sous la responsabilité de leur enseignant.

REPAS

Les repas seront tirés du sac.
Chaque section est responsable du repas de ses joueurs.
Les équipes se restaureront lors de leur période de repos.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL

- Equipement individuel de footballeur (protège-tibias obligatoires),
- Chaque équipe devra se munir de ballons.
- Licences UNSS obligatoire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Les Conseillers Techniques Départementaux PPF

**Gaetan Henriot
Stéphane Begel**